COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL de THÈREVAL

Date de convocation	27 décembre 2021	Nombre de conseillers en exercice	23
Date d'affichage de la convocation	27 décembre 2021	Nombre de conseillers présents	17
Date d'affichage du compte-rendu	18 janvier 2022	Nombre de votants	22

--*-*-*

L'an deux mille vingt et deux, le 11 janvier à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de THÈREVAL.

Étaient présents :
QUINQUENEL Gilles, WOLFF Claudine, DUBOURG Thierry, VILLEDIEU Nelly, ROUSSELLE Daniel, BUELO Maxime, MAZIER Laetitia, LECHEVALLIER Sandrine, MAZELINE Alain, LEPINGARD Séverine, BEDOUIN Jean-Pierre, FOLLIOT François, HERVIEU Régine, LEMERAY Véronique, BOURDIER Nicolas, DUBOURG Guillaume, STREIFF François.
Absents excusés : GODEFROY Patricia ayant donné procuration à Séverine LEPINGARD
MAQUEREL Charline ayant donné procuration à Maxime BUELO
LESENECHAL Sylvain ayant donné procuration à Thierry DUBOURG
BOUSSARD Marie ayant donné procuration à Claudine WOLFF
SOPHIE Gérard ayant donné procuration à Nelly VILLEDIEU
MARESCQ Anita,
Formant la majorité des membres en exercice.
Secrétaire de Séance : François STREIFF

-*-*-*-*-

Ordre du jour :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du 7 décembre 2021
- Rénovation école d'Hébécrevon
    - Choix des entreprises
    - Contrat Agglo Commune de Thèreval
- Sécurisation des abords de l'Ecole
- Présentation du projet SETUR
- Demande DETR 2022
- Amendes de Police
- SDEM - Transfert de compétence « Infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeable ».
- Personnels – Centre de gestion
- Mise en place du RIFSEEP pour les cadres d'emplois de Technicien
- Informations diverses

Point ajouté à l'ordre du jour :

- Audit cours école LCE et HEB

Accepté à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire rappelle les règles de prévention liées à la COVID-19 et souhaite une bonne et heureuse année aux élus

1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne François STREIFF comme secrétaire de séance.

2°) Approbation du compte rendu en date du 7 décembre 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3°) Rénovation de l'école d'Hébécrevon

Monsieur le Maire rappelle le projet de l'école d'Hébécrevon imaginé par la commission et l'architecte :

- Future entrée de l'école côté rue, avec ouverture du préau.
- Isolation des cages d'escaliers donnant à l'étage (suppression des communications existantes avec l'école).
- Sanitaires aménagés à l'intérieur du préau.
- Réalisation d'une coursive côté cour, pour l'accès des élèves dans les classes (lavage des mains et rangement des vêtements).
- Destruction des sanitaires publics situés au pignon de l'école.
- Isolation thermique par l'extérieur.
- Accessibilité complète du bâtiment aux personnes à mobilité réduite.
- Chaudière gaz neuve à condensation haute performance énergétique.

Résultat de l'appel d'offres :
D20220111-01 Choix des entreprises

La commission d'appel d'offres s'est réunie les 6 et 15 décembre 2021 et a retenu les entreprises suivantes :

		Entreprise	Montant HT
Lot 1	Gros Œuvre	BOSCHE	191 521,12 €
Lot 2	Ossature - Charpente - bardage Bois	CHANU HD	116 495,45 €
Lot 3	Couverture Zinc	CORBET	31 400,00 €
Lot 4	Menuiseries Aluminium	AMCP	104 000,00 €
Lot 5	Menuiseries Intérieures - Platerie Sèche	ORQUIN	75 500,00 €
Lot 6	Plafonds suspendus	ORQUIN	19 000,00 €
Lot 7	Carrelage - faïence	FAUTRAT	8 643,40 €
Lot 8	Peinture -Sols souples	LEBOUVIER	39 000,00 €
Lot 9	Electricité	VELEC	18 207,75 €
Lot 10	Plomberie - Chauffage - Ventilation	BLIN - LEMONIER	138 215,76 €
TOTAL			**741 983,48 €**

Le conseil municipal à l'unanimité valide le choix des entreprises, et charge Monsieur le Maire ou ses adjoints de signer les actes d'engagement correspondants.

Les premières réunions de préparation du chantier sont envisagées en février.

Plan de financement actualisé :
D20220111-02 Plan de financement

Dépenses		Recettes	
Diagnostics- Bureau contrôle	15000	Etat notifié le 12/04/2021	
Travaux (Résultat AO)	741984	DSIL	253 642
Honoraires architecte (8%)	59359	Department	
OPC (1%)	7419	CPS	96046
Imprévus	25000	Agglo	92200
Cour école	20000	Emprunt (CDC)	250000
Raccordement réseaux	10000		
Actualisation du marché 7%	51939		238 813
TOTAL	930701	TOTAL	930701

Demande de subvention :

D20220111-03 Demande de subvention auprès de Saint lo agglo

Le contrat Agglo-Communes, proposé par Saint-Lô Agglo, a vocation à mieux accompagner les communes dans leur projet de territoire et impulser la mise en œuvre d'opérations structurantes à l'échelle de leur bassin de vie. Il vise à soutenir et accompagner financièrement les projets locaux, sous maitrise d'ouvrage communale sur la durée de la mandature. Il sera signé entre le représentant de Saint-Lô Agglo et le représentant de la commune.
Une enveloppe budgétaire est définie sur la mandature à hauteur de 50 € par habitant.
Le contrat Agglo-Communes doit répondre au projet de mandature et s'inscrire dans l'aménagement du territoire communal. Il s'articulera autour de 3 enjeux forts pour le développement de la commune.
1.Renforcer l'attractivité de la commune et de son territoire
2.Préserver et valoriser le cadre de vie
3.S'inscrire dans une démarche de développement durable

A l'unanimité, les membres du conseil municipal sollicitent une subvention auprès de Saint-lo Agglo et chargent Mr le Maire de signer le contrat Agglo-Communes.

4°) Sécurisation des abords de l'école

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le résultat de l'étude du cabinet SETUR concernant l'aménagement au niveau du cœur de bourg, afin de sécuriser le futur accès à l'école.

Ces propositions ont été examinées en commission et le conseil municipal les valide autour des principes suivants :

- Maintien du double sens de circulation.
- Mise en place d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h entre le parking des Tilleuls et l'entrée de l'école. L'espace de traversée piétonne, entre école et commerce, sur la rue de l'église, sera traitée en un revêtement uniforme dont l'espace circulé ser restreint par la pose de barrières.
- Les arbres existants le long de l'école seront abattus du fait de leur système racinaire invasif et de la construction du perron prévu dans le projet de rénovation de l'école. De nouveaux arbres pourront trouver place tout en conservant une vue dégagée sur la façade au niveau de l'entrée de l'école.

- La zone réservée au stationnement d'un car scolaire sera traitée en pavage à joints engazonnés comme pour les deux nouvelles places de stationnements crées à proximité du commerce. Il n'est pas souhaité d'autoriser à cet emplacement des arrêts « minute » difficilement gérables par la commune quant à la durée.
- La rue de l'église, devant l'école, aura une largeur restreinte à 4.50 m pour réduire la vitesse au maximum.
- La place des Tilleuls aura une entrée en sens unique par la rue de l'église afin de limiter le flux de véhicules. L'accès se verra réduit en largeur.
- Création d'une place PMR côté école, à proximité de la rampe d'accès à l'école et de deux places de stationnement VL à proximité du commerce, sur la rue de l'église.
- Un abri vélo sera installé à proximité de l'école pour les parents. Il conviendra de trouver une possibilité de rangement pour les vélos des enfants, à l'intérieur de l'école.
- Quelques places de stationnements longitudinales seront aménagées au nord du cimetière, dans la rue des Magnolias.
- Pour la rue de l'église, au niveau de l'Eglise, le double sens sera maintenu en conservant un trottoir unique coté école et en aménageant quelques places de stationnement longitudinal.

Le conseil municipal souhaite que soient vus sur le terain et éventuellement adaptés les points suivants :

- Stationnement rue de la viesrie
- Stationnement rue de l'église en face du cimetière
- Type de plantations.

5°) SDEM 50 - Transfert de compétences - SDRIVE

Le SDEM50 a décidé de prendre en charge le **S**chéma **D**irecteur des **I**nfrastructures de **r**echarge des **v**éhicules **é**lectriques DRIVE pour le compte de l'ensemble de ses communes membres, en collaboration avec les EPCI, autorités organisatrices des mobilités. Pour cela, il est impératif que chaque commune transfère la compétence « Infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeable ».

Après débat et n'ayant pas suffisamment de renseignement, Mr le maire propose de contacter le SDEM 50 et de reporter ce point à l'ordre du jour au mois de février.

6°) RIFSEEP – Techniciens territoriaux
D202200111-04 - RIFSEEP – Techniciens territoriaux

Le Maire informe les conseillers municipaux de l'avis formulé par le comité technique pour l mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujéttions, de l'expertise et de l'engagment professionnel (RIFSEEP) dans notre collectivité pour les Techniciens territoriaux

Le collège des représentants du personnel a émis un avis défavorable à la majorité

Le collège des représentants des collectivités a émis en avis favorable à l'unanimité

Mr le Maire demande l'évis des conseillers municipaux.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable pour la mise en place du RIFSEEP, concernant les Techniciens territoriaux et chargent Mr le maire de rédiger l'avenant N°3.

7°) Informations diverses

-Création en cours du prochain bulletin municipal qui se veut léger pour souhaiter les vœux 2022 à la population, les vœux traditionnels ne pouvant se faire à cause du virus COVID

-Sur le site de la commune réalisation des vœux en visio
Création d'une carte de vœux permettant d'envoyer les vœux par mail aux organismes professionnels.

-Audit des cours d'écoles de la chapelle enjuger et d'hébécrevon

-Guillaume DUBOURG et Séverine LEPINGARD évoquent les conditions de stationnement le long de la route de Marigny devant l'école de la Chapelle Enjuger.

Fin de séance 22h30

DUBOURG Thierry		MAZELINE Alain	
WOLFF Claudine		LEPINGARD Séverine	
QUINQUENEL Gilles		BEDOUIN Jean-Pierre	
VILLEDIEU Nelly		BOUSSARD Marie	Absente – Procuration
BUELO Maxime		FOLLIOT François	
HERVIEU Régine		LEMERAY Véronique	
ROUSSELLE Daniel		SOPHIE Gérard	Absent- Procuration
MAQUEREL Charline	Absente- Procuration	GODEFROY Patricia	Absente – Procuration
STREIFF François		BOURDIER Nicolas	
MAZIER Laetitia		MARESCQ Anita	Absente
LESENECHAL Sylvain	Absent- Procuration	DUBOURG Guillaume	
LECHEVALLIER Sandrine			